



DÉCISION N°2024/152

PORTANT DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GENERALE

A MONSIEUR DOMINIQUE BUISSON

La directrice générale de l'établissement public foncier d'Occitanie,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'établissement public foncier d'Occitanie, modifié par les décrets n°2017-836 du 5 mai 2017 et n°2020-37 4 du 30 mars 2020, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mars 2022, publié au JORF du 13 mars 2022, portant renouvellement du mandat de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie ;

Vu la décision n°2018/02 du 23 janvier 2018 de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie portant nomination de M. Dominique BUISSON en qualité de directeur foncier Ouest ;

DÉCIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique Buisson, directeur foncier Ouest, à l'effet de signer en l'étude de Maître Thomas Milhes, notaire à Toulouse, les actes ci-après désignés :

- La promesse unilatérale de vente au titre de laquelle, l'EPF d'Occitanie, promettant, s'engage à céder à la SA HLM des Chalets, bénéficiaire, au prix de revient tel *qu'estimé* à la date des présentes, de QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE CINQ CENT QUARANTE EUROS ET SOIXANTE-HUIT CENTIMES HORS TAXES (472 540,68 EUR HT), les parcelles suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface	Commune
AI	132	LE VILLAGE	00 ha 00 a 62 ca	31 180 Castelmaurou
AI	492	3 ROUTE D'ALBI	00 ha 00 a 15 ca	31 180 Castelmaurou
AI	494	5 ROUTE D'ALBI	00 ha 03 a 51 ca	31 180 Castelmaurou
AI	491	3 RTE D'ALBI	00 ha 05 a 02 ca	31 180 Castelmaurou
AI	493	5 RTE D'ALBI	00 ha 00 a 98 ca	31 180 Castelmaurou

- Tout acte modificatif de la promesse susvisée ainsi que la réitération par acte authentique qui s'en suivra, sous réserve de l'accomplissement des conditions suspensives stipulées dans ladite promesse.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement public foncier d'Occitanie et notifiée à l'intéressé.

A Montpellier, le 20/11/2024

La Directrice Générale
de l'EPF d'Occitanie

Sophie LAFENÊTRE